

## AVANT PROPOS

Ce formulaire vous permet de faire une demande d'ouverture de compte société pour un compte titres auprès d'IG et d'activer notre service de collatéral. Ce dernier vous permettra d'utiliser les actions de votre compte titres pour couvrir vos positions sur CFD. Pour faire cette demande, vous devrez fournir des pièces justificatives et les personnes concernées devront renseigner leurs coordonnées et signer le formulaire.

### QUI DOIT SIGNER CE FORMULAIRE ?

#### Pour le compte du demandeur

- Dans le cadre d'une société, deux des directeurs
- Dans le cadre d'un partenariat, deux des partenaires

#### Pour le compte du garant

- Le garant (personne physique) **OU**, si le garant est une société, deux directeurs de la société ou un directeur et la secrétaire de la société.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Avant de faire votre demande d'ouverture de compte, il est vivement recommandé de prendre connaissance des documents que sont nos déclaration sur les risques, Conditions Générales sur les comptes titres, Conditions Générales sur le collatéral, politique d'exécution des ordres, politique de conflits d'intérêts et politique de confidentialité. Vous retrouverez l'ensemble de ces documents sur notre site Internet [IG.com/fr/compte-institutionnel](http://IG.com/fr/compte-institutionnel).

### NUMÉRO D'IDENTIFIANT D'ENTITÉ JURIDIQUE (LEI)

Toutes les contreparties d'un contrat portant sur un produit dérivé doivent enregistrer les détails de ce contrat dans un référentiel (trade repository). Le numéro LEI est un code de 20 caractères propre à votre société, que vous devez renseigner pour déclarer toutes les transactions financières réalisées par votre société. Vous pouvez obtenir un numéro LEI sur [lei-france.insee.fr](http://lei-france.insee.fr).

## RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre conseil d'administration doit se réunir et adopter certaines résolutions pour permettre à votre société d'ouvrir un compte auprès d'IG et d'activer le service de collatéral. Nous vous demanderons de certifier que cette réunion a eu lieu dans la section 'Résolution certifiée du conseil d'administration'. Le conseil d'administration doit également autoriser des tiers à passer des ordres sur le compte de votre société (« **Signataires autorisés** »). Les signataires autorisés doivent signer la liste des signataires autorisés en annexe.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES REQUISES

Les documents listés ci-dessous doivent nous être retournés avec la demande d'ouverture de compte de la Société :

- Copie de l'acte constitutif et des statuts de la Société (si applicable)
- Extrait Kbis
- Copies des comptes sociaux les plus récents
- Justificatif d'adresse du siège social de la Société (déclaration annuelle ou extrait du Registre des Sociétés)
- Justificatif d'adresse (postale) de la Société si différente de l'adresse du siège social : facture de téléphone fixe, eau, gaz ou électricité (à l'exception de téléphone portable) stipulant le nom et l'adresse postale de la Société
- Copie du registre des actionnaires PLUS justificatif de l'identité des actionnaires détenant au moins 25% du capital. Si l'actionnaire est une personne physique : une photocopie du passeport (4 premières pages) ou permis de conduire ou carte d'identité (recto verso) ET une facture de téléphone fixe, eau, gaz ou électricité (à l'exception de téléphone portable) à son nom datant de moins de six mois. Si l'actionnaire est une personne morale : fournir l'ensemble des documents de cette liste pour chaque entité.
- Le dernier relevé bancaire de la société permettant de justifier le montant approximatif des fonds destinés à la négociation avec IG

Nous sommes susceptibles de vous demander d'autres informations/documents.

**NOUS NE POUVONS PAS PROCÉDER À L'OUVERTURE DE VOTRE COMPTE SANS CES DOCUMENTS**

## COMPLÉTER LE FORMULAIRE

- Veuillez compléter toutes les sections de ce formulaire en **LETTRES CAPITALES**
- Pour toute question, veuillez nous contacter au 01 70 98 18 18

# INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

## 01 | COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la Société : \_\_\_\_\_ (la « **Société** »)

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_ Adresse de la société :  Même adresse que le siège social

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro d'identifiant d'entité juridique (LEI) (si applicable) : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Domaine d'activité : \_\_\_\_\_

Veuillez renseigner la ou les résidences fiscales de la société ci-dessous :

JURIDICTION	NUMÉRO TIN (TAXPAYER IDENTIFICATION NUMBER)*	SI TIN INDISPONIBLE, MERCI D'EN PRÉCISER LES RAISONS

\*Veuillez fournir votre numéro TIN uniquement si votre société est domicilié aux États-Unis, aux Dépendances de la Couronne Britannique (Jersey, Guernesey et île de Man) ou à Gibraltar

## 02 | RÉGLEMENTATION

Votre société est-elle régulée par la FCA ou un régulateur équivalent ?  Oui  Non

Si « **Oui** », merci de renseigner le nom du régulateur et le numéro de référence : \_\_\_\_\_

## 03 | COORDONNÉES

Téléphone (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Email (à des fins de correspondance vis-à-vis de votre compte) : \_\_\_\_\_

## 04 | COORDONNÉES BANCAIRES

Nom de votre établissement bancaire : \_\_\_\_\_

Nom du Titulaire du compte : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_ Valeur approximative des fonds de la société destinés à la négociation avec IG : \_\_\_\_\_ €

## 05 | IDENTITÉ DES DIRECTEURS

Nous devons vérifier l'identité des directeurs signataires avant que le compte puisse être ouvert.

### DIRECTEUR (UNIQUE) / DIRECTEUR 1 :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse principale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_ \_\_

### DIRECTEUR 2 :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse principale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_ \_\_

1. L'un des directeurs fait-il l'objet ou a-t-il déjà fait l'objet d'un redressement judiciaire ?  Oui  Non

Si la réponse est « **Oui** », veuillez préciser : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 06 | RELEVÉS DE COMPTE

Sauf demande spécifique de votre part, nous vous ferons parvenir vos relevés de compte par email. Si vous préférez les recevoir par courrier postal, veuillez cocher cette case

Notez cependant que l'envoi de vos relevés de compte par voie postale entraîne des frais de 1,50€ par relevé.

## COLLATÉRAL

En cochant cette case et en signant ce formulaire, vous acceptez d'activer notre service de collatéral, conformément à nos Conditions Générales sur le collatéral. Cela signifie que votre compte titres IG et votre compte CFD seront liés.

Afin qu'IG puisse prendre les garanties nécessaires relatives aux actifs de la Société, nous devons enregistrer une charge au nom de la société, conformément à nos Conditions Générales sur le collatéral. En signant ce formulaire vous acceptez nos Conditions Générales sur le collatéral et acceptez qu'une charge soit enregistrée au nom de votre société par IG.

## CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

La législation en vigueur nous oblige à évaluer l'adéquation de vos connaissances et de votre expérience aux services que nous proposons. Nous utiliserons ces informations pour évaluer vos connaissances. Si besoin, nous vous contacterons afin d'en discuter.

1. Au cours des 3 dernières années, à quelle fréquence la société a-t-elle investi sur les instruments ci-dessous ?

Actions et/ou obligations  Plus de 25 fois  Entre 10 et 25 fois  Moins de 10 fois

Dérivés négociés en bourse (ex : warrants, futures, options, certificats)  Plus de 25 fois  Entre 10 et 25 fois  Moins de 10 fois

Dérivés OTC (ex : CFD, forex, options binaires/digitales)  Plus de 25 fois  Entre 10 et 25 fois  Moins de 10 fois

2. Comment avez-vous principalement investi sur ces produits ?  Investissement direct  Compte géré

3. Le/les représentant(s) de la Société chargé(s) des décisions de négociation de la Société a/ont-il(s) une expérience ou des formations spécifiques qui lui/leur permette(nt) de mieux comprendre nos services ?  Oui  Non

Si « **Oui** » :  **Expérience professionnelle** : le ou les représentant(s) a/ont une bonne connaissance des marchés de gré à gré et des dérivés avec effet de levier, suite à une expérience professionnelle dans le secteur financier.

**Formation** : le ou les représentant(s) ont une bonne connaissance des marchés de gré à gré et des dérivés avec effet de levier car il(s) possède(nt) une qualification professionnelle et/ou une formation correspondante.

Les deux  Autres

### Facultatif :

4. Nous vous remercions de nous fournir toute information supplémentaire en rapport avec les connaissances et l'expérience des représentants de la Société de nature à nous aider à évaluer si les services que nous proposons sont en adéquation avec les moyens et les objectifs de la Société :

## DÉCLARATION

J'atteste que la Société connaît et comprend la nature et les risques inhérents à la négociation avec effet de levier au travers des CFD ainsi que les risques liés aux investissements sur compte titres. Je reconnais que les documents suivants ont été mis à ma disposition sur le site internet d'IG : Déclaration sur les risques, Conditions Générales sur les CFD, Conditions Générales sur les compte titres. Je confirme avoir lu et compris ces documents et reconnais que la Société accepte d'être liée par ces conditions. La Société accepte également la politique de confidentialité d'IG.

Nom du directeur/partenaire : \_\_\_\_\_

✘ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom du directeur/partenaire : \_\_\_\_\_

✘ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**DANS LE CAS D'UNE SOCIÉTÉ, DEUX DIRECTEURS DOIVENT SIGNER  
DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT, DEUX DES PARTENAIRES DOIVENT SIGNER**

## TITRE DE GARANTIE ET D'INDEMNITÉ EN FAVEUR D'IG

### GARANTIE EN FAVEUR DE

IG Markets Limited, IG Index Limited et toutes autres filiales\* du Groupe IG dont IG Group Holdings plc of Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, London EC4R 2YA est le siège social\* (« **IG** »).

\*Ces termes ont le même sens que ceux mentionnés dans le Companies Act 2006.

### INFORMATIONS SUR LE GARANT

Nom du garant : \_\_\_\_\_ (le « **Garant** »)

Adresse du garant : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

### CONTEXTE

(a) \_\_\_\_\_ (nom de la Société)

(Le « **Client** ») a ouvert des comptes auprès d'IG (le(s) « **Compte(s)** ») afin d'investir sur tout ou partie des produits suivants : (1) contrats pour la différence (CFD) ; (2) futures et options ; (3) incluant l'achat, la vente et les investissements sur actions, ETP ou (4) toutes autres transactions (appelées « **Transactions** ») conformément aux termes des Conditions Générales correspondantes d'IG (les « **Conditions Générales** »).

(b) Lorsque le Client réalisera de telles Transactions, il contractera des obligations envers IG conformément aux termes des Conditions Générales.

(c) IG autorise le client à ouvrir le(s) compte(s) à condition que le Garant accepte de garantir la bonne exécution des obligations du Client dans le cadre des Conditions Générales et le paiement de tout montant dû à IG par le Client conformément aux termes de ce titre de garantie.

1. Le Garant garanti le paiement effectif et rapide de toute somme ou dette due par le Client dans le cadre des Conditions Générales ainsi que l'exécution et le respect de toute autre obligation du Client dans le cadre des Conditions Générales. Si le Client ne parvient pas, pour quelque raison que ce soit, à régler tout montant dû mentionné ci-dessus, le Garant devra, en tant que débiteur principal, payer ce montant à IG dès la première demande écrite.
2. Le Garant s'engage à indemniser et continuer à indemniser IG contre toutes pertes ou dommages subis par IG en raison du manquement du Client à remplir ses obligations conformément aux Conditions Générales et d'indemniser IG pour tout coût, perte ou responsabilité si une obligation du Client devient inapplicable, invalide ou illégale.
3. Un certificat écrit et signé par IG ou au nom d'IG indiquant le montant dû et payable par le Garant en vertu des présentes constitue une preuve concluante de cette obligation de paiement, sauf erreur manifeste d'IG.
4. La responsabilité du Garant en vertu du présent titre de garantie ne sera honorée que par la réception par IG du paiement intégral des sommes dues dans le cadre de ce titre de garantie. La responsabilité du Garant ne pourra pas être honorée par toute autre action, omission ou fait et ne sera donc pas affectée par :
  - 4.1. IG accordant un délai ou tout autre indulgence ou droit d'abstention au Client ;
  - 4.2. La liquidation ou la ré-organisation du Client ou son décès (le cas échéant) ;
  - 4.3. Le cas échéant, le Client agissant ou prétendant agir au delà du pouvoir qui lui est conféré par la Constitution ou Memorandum et par les Statuts de l'Association (selon le cas) ou sans le pouvoir ou l'autorité de son Conseil d'Administration ou encore en raison d'un manque de pouvoir pour réaliser toute Transaction avec IG ; ou
  - 4.4. Toutes modifications ponctuelles des Conditions Générales selon ses termes.
5. Tout paiement à IG des sommes dues par le Client de la part d'une personne autre que le Garant ne réduira le solde débiteur que dans la limite du montant reçu.
6. Avant d'exercer ce titre de garantie, IG ne sera pas tenu de prendre des mesures ou d'obtenir un jugement, ni de présenter ou de déclarer la faillite, dissolution ou liquidation du Client.
7. Le Garant accepte, quel que soit le litige relatif au présent titre de garantie, les obligations citées précédemment ou toutes autres garanties accordées à cet égard, de renoncer :
  - 7.1. au droit d'interposer toute défense fondée sur une prescription ; et/ou
  - 7.2. à toute réclamation de retard, de compensation, ou de contre demande de quelque nature que ce soit ; et/ou
  - 7.3. à tout droit de subrogation et d'indemnité contre le Client.
8. Le garant déclare et garantit que :
  - 8.1. il a lu et compris les termes de ce titre de garantie ; et
  - 8.2. il a le pouvoir d'exercer ses droits et d'honorer les obligations qui lui incombent en vertu du présent titre de garantie et accepte d'y être lié ; et
  - 8.3. ce contrat a été dûment signé et remis par le Garant ; et
  - 8.4. ses obligations, décrites dans le présent titre de garantie, sont légales, valables et obligatoires conformément à leurs modalités.
9. Aucune garantie ou représentation (verbale ou autre) n'a été réalisée par ou pour le compte d'IG pour inciter le Garant à remplir le présent titre de garantie et le Garant a fait et continuera de faire, sans devoir recourir à IG, une enquête indépendante sur l'état et les affaires du Client ainsi qu'une estimation de la valeur du Client. Le Garant reconnaît en outre qu'IG n'a pas le devoir ou la responsabilité de fournir au Garant, à cet instant ou dans le futur, des renseignements sur la situation financière ou les affaires du Client.
10. Aucune défaillance ou retard de la part d'IG dans l'exercice de ses droits ou de ses recours ne peut constituer une renonciation et aucun exercice unique ou partiel de renonciation à un droit ou à un recours ne peut entraîner son exercice ultérieur ou l'exercice de tout autre droit ou recours.
11. Chacune des dispositions du présent titre de garantie sont séparables et distinctes les unes des autres et, si à tout moment, une ou plusieurs de ces dispositions sont ou deviennent nulles, illégales ou inapplicables, la validité, la légalité ou l'applicabilité des autres dispositions ne seront en aucun cas affectées ou altérées.
12. Le Garant accepte de fournir à IG les renseignements et copies des documents qui sont demandés par IG, dans la mesure du raisonnable, afin de lui permettre de déterminer s'il convient ou non d'engager ou de continuer à exercer le présent titre de garantie, y compris, sans s'y limiter, des preuves attestant que le Garant dispose effectivement des fonds nécessaires pour garantir les obligations du Client en vertu du présent titre de garantie.

## AUTORITÉ COMPÉTENTE

Ce titre de garantie sera régi et interprété selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, à moins que les dispositions de droit français ne prévalent. Le cas échéant, les tribunaux français auront les compétences exclusives pour entendre et régler tout litige découlant du présent titre de garantie. À noter qu'IG a également le droit de poursuivre ses droits en vertu du présent titre de garantie dans toute autre juridiction.

Si le garant est un particulier

**LE GARANT**

Cet acte est signé par le garant

Nom : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_**EN PRÉSENCE DE :**

Nom du témoin : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Si le Garant est une société, conformément aux documents constitutionnels :

**(I) SIGNÉ PAR LE DIRECTEUR**

Cet acte est signé par le Directeur

Nom : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_**EN PRÉSENCE DE :**

Nom du témoin : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_**(II) SIGNÉ PAR LE DIRECTEUR/LA SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ**

Cet acte est signé par le Directeur/la secrétaire de la société

Nom : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_**EN PRÉSENCE DE :**

Nom du témoin : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

 Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## RÉSOLUTION CERTIFIÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussigné(e) (nom) : \_\_\_\_\_

agissant à titre de Secrétaire Général/Directeur de (nom de la Société) : \_\_\_\_\_ (la « **Société** »)

atteste que les résolutions suivantes ont été dûment adoptées par les Directeurs de la Société lors de la réunion tenue le

Date : \_\_\_\_\_

### IL A ÉTÉ DÉCIDÉ :

1. Que les comptes suivants soient ouverts auprès d'IG Markets Limited (« **IG** ») au nom de la Société aux fins suivantes :
    - (a) investir sur des Contrats pour la Différence (CFD) et
    - (b) acheter, vendre et investir sur actions, ainsi que toute opération relative ou auxiliaire à l'un de ces contrats.
  2. Qu'un accord soit conclu avec IG dans le cadre de l'ouverture des comptes (le « **Contrat** ») et que l'ensemble des transactions réalisées par la Société soit sujet aux termes des Conditions Générales, mises à jour ponctuellement.
  3. Que toutes personnes mentionnées et dont le spécimen de signature apparaît dans la liste des signataires autorisés (les « **Signataires autorisés** ») soient solidairement autorisées à signer tout document en rapport avec l'ouverture ou les opérations sur le(s) compte(s), y compris (sans toutefois s'y limiter) le Contrat et tout document qui créerait, parachèverait ou se rapporterait à un emprunt, à des frais, à des servitudes ou hypothèques sur les fonds de la Société, et de transmettre à IG toute instruction oral ou écrite en rapport avec le(s) Compte(s), y compris (sans toutefois d'y limiter) les instructions pour réaliser des transactions avec ou au nom de la Société.
  4. Que toute transaction, de quelque forme que ce soit, préalablement faite par la Société avec ou à travers IG soit ratifiée et approuvée.
  5. Que ces résolutions soient communiquées à IG, demeurent en vigueur et fassent foi jusqu'à ce qu'IG reçoive une copie certifiée conforme par un administrateur de la Société d'une résolution annulant ou remplaçant les présentes.
- J'atteste également qu'il n'existe pas de raison légale ou autre empêchant la Société de conduire ces activités.

 Signature du Secrétaire Général/Directeur de la Société : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### QUE FAIRE ENSUITE ?

#### 1. Veuillez vérifier que :

- vous avez bien rempli toutes les sections du formulaire
- toutes les personnes concernées ont signé le formulaire et que la liste des signataires autorisés se trouve en annexe
- vous avez joint le justificatif d'identité requis et une copie de la liste des signataires autorisés

Pour toute question, merci de nous contacter au **01 70 98 18 18** ou par email à **info.fr@ig.com**

#### 2. Envoyer votre demande d'ouverture de compte à :

IG France  
17 avenue George V  
75008 Paris

ou par email à [info.fr@ig.com](mailto:info.fr@ig.com)



Une fois toutes ces informations renseignées, veuillez :

- Imprimer ce document
- Le signer (en présence d'un témoin indépendant si vous êtes une personne physique)
- Nous le faire parvenir

